



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU MERCREDI 28 MAI 2025**

EXTRAIT

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit mai, à onze heures trente, les associés de la société GROUPE TELEGRAMME se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

SIXIEME RESOLUTION

- ... ;
- Le mandat du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Dominique HERRY, arrivant à échéance à l'issue de la réunion de la présente assemblée, l'Assemblée Générale en prendre acte et décide de ne pas nommer de commissaire aux comptes suppléant en remplacement, conformément à l'article L 823-1 du code de commerce et aux statuts de la société.
Le Président remercie Monsieur Dominique HERRY pour la mission accomplie.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent-procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Morlaix, le 28 mai 2025

La Présidente,
Madame Frédérique BADIN